

Conseil de quartier Centre

Séance plénière – mardi 12 Mars 2019

Présidence de séance : Denis LARGHERO, Maire de Meudon, président du Conseil de quartier, Florence DE PAMPELONNE, Maire adjointe, vice-présidente du Conseil de quartier, Sylvie VUCIC, Conseillère municipale, vice-présidente suppléante.

Participants : Yves ACKER, Claude ALAZARD, Sébastien ARGOULLON, Anne-Marie BABINET, Jean-Marie BESSIN, Annie CHAMALAU, Michelle CORBEL, Pierre DURAND, Stéphanie EYRAUD, Dimitri FLOROS, Gilles DEGROOTE, René GODIOZ, Michel KUBLER, Françoise LE MAIGNAN, Jean LESSI, Marie-Christine LOYER, Michel MARGUERY, Denys MILLET, Dominique MINAULT, Véronique PINSARD, Daniel THOUVENIN, Despina VERNHES

Absents excusés : Emilie COUPRY, Etienne GAUME, Ysoline SERREAU, Laurence STENGEL, Mary-Jeanne WIBOUT

Absents : Guillaume FERNANDEZ, Frédéric JANVIER, Mélana KALI

Responsables administratifs : Clothilde GIMBERT, Chargée de projet chez Grand Paris Seine Ouest, Alain BASTIAN, Directeur de l'environnement urbain, Isabelle BEREND, Directrice de la Communication, Jules DURIBREU, cabinet, Claire FOURNOL, Responsable service Démocratie participative

À l'occasion de cette deuxième séance plénière, les membres du conseil de quartier ont participé à trois ateliers de travail sur des thèmes d'actualité du quartier.

1- Quelle organisation de travail pour le conseil de quartier en dehors des séances plénières ?

Participants : Claude ALAZARD, Annie CHAMALAU, Stéphanie EYRAUD, Michel KUBLER, Denys MILLET, Dominique MINAULT

Le Conseil de quartier suggère de se retrouver entre 3 et 4 fois par an. Des sous-groupes de travail seront créés, chacun devant réunir au moins cinq membres. Les sujets à l'ordre du jour devront être envoyés à jeparticipe@mairie-meudon.fr.

À la demande des conseillers, le groupe Conseil de quartier de Meudon Centre pourra être créé sur Whatsapp ou sur la plateforme jeparticipe.meudon.fr.

Les thématiques seront ensuite choisies par vote. Le service Démocratie participative fera parvenir des fiches de synthèse explicatives pour les sujets retenus.

Trois groupes de travail ont été envisagés pour commencer :

- La circulation et le stationnement dans le quartier, notamment le stationnement spécifique autour de la gare de Meudon (*une date de réunion sera proposée aux personnes intéressées, avec les services de la Ville et de Grand Paris Seine Ouest*)
- Une liaison piétonne entre le centre-ville et Meudon-la-Forêt (*projet à l'étude, conditionné par la fin des travaux de la SNCF sur le stade de Trivaux*).
- L'accès au Domaine national : ouverture au public, horaires d'ouverture... (*une date de réunion sera proposée aux personnes intéressées, avec les services des espaces verts et du patrimoine*)

2- Stationnement dans le centre, quelles pistes d'amélioration étudiée pour l'avenir ?

*Participants : Yves ACKER, Sébastien ARGOULLON, Jean-Marie BESSIN, René GODIOZ, Jean LESSI, Marie-Christine LOYER, Michel MARGUERY, Daniel THOUVENIN,
Intervenants : Alain BASTIAN, directeur de l'environnement urbain de la Ville de Meudon*

Le Conseil de quartier juge globalement satisfaisante l'organisation actuelle du stationnement et approuve la mise en place de zones payantes autour des gares.

Les membres font remonter trois observations et pistes d'amélioration :

- Mieux contrôler le stationnement gênant. Le conseil de quartier déplore un flou réglementaire quant au contrôle du stationnement payant et gênant et souhaiterait qu'une communication grand public soit faite pour expliquer la répartition de compétences entre Grand Paris Seine Ouest et la Ville.

Le Maire rappelle que le stationnement gênant est constaté par les Polices municipale et nationale tandis que le stationnement payant est contrôlé par les agents de surveillance de la voie publique de GPSO. Cela explique notamment, l'impression d'assiduité plus marquée sur le contrôle du stationnement payant. Les agents de la police municipale sont mobilisés sur d'autres missions (sécurité piétons à la rentrée et sortie des classes...) mais interviennent autant que possible pour verbaliser un stationnement gênant. Pour alerter la police municipale : pm@mairie-meudon.fr (joindre une photo et la localisation du stationnement litigieux).

- Le Conseil de quartier suggère la création de « *hot-spots* », des lieux dédiés et sécurisés pour accueillir les livraisons et empêcher qu'elles gênent la circulation.

Denis Larghero explique qu'il est désormais demandé, dans tous les projets de construction, d'intégrer la question de la livraison (mise en place de boîte aux lettres électroniques ou création de conciergerie), et ce pour des questions de sécurité, de respect de l'environnement et de tranquillité publique.

- Les membres du Conseil de quartier ne se prononcent pas pour la gratuité du stationnement résident. En revanche, ils suggèrent de passer l'avenue Le Corbeiller et la rue des Galons en stationnement payant plutôt que les rues de la Paix et des Essarts.

3- Le plan climat : comment faire du centre un quartier exemplaire ?

*Participants : Anne-Marie BABINET, Michelle CORBEL, Gilles DEGROOTE, Pierre DURAND, Dimitri FLOROS, Françoise LEMAINAN, Véronique PINSARD, Despina VERNHEZ
Intervenante : Clothilde GIMBERT, chargée de projet chez Grand Paris Seine Ouest*

Les propositions prioritaires de ce groupe de travail sont tournées autour de la communication et de l'incitation :

- Consommation d'énergie : améliorer la pédagogie sur l'impact de sa consommation d'énergie sur le climat.

- À destination des propriétaires et des copropriétés : mieux faire connaître les outils de Grand Paris Seine Ouest, notamment en faveur de la rénovation énergétique (la mallette économie d'énergie, les subventions Déclik Energie...)

Le Maire présente la modification du Plan local d'urbanisme, dont l'enquête publique est prévue du 8 au 30 avril 2019. Un pan important est dédiée à la préservation du patrimoine arboré et à la création d'îlots de fraîcheur à proximité immédiate de toute nouvelle construction (préservation des zones de pleine terre sur le terrain constructible).

- Mobilité : réaliser un diagnostic sur les pistes cyclables, sur la sécurité des pistes existantes, sur l'instauration de zones 30 et sur le déploiement de parkings ou de bornes de recharges pour vélos au niveau des gares.

Le Maire explique qu'à l'initiative de la Ville, un plan vélo est lancé en collaboration avec Grand Paris Seine Ouest. Cette opération est une des priorités de la Ville en termes d'aménagement urbain. Première mesure : le déploiement de quatre stations Vélib à Meudon-la-Forêt, place Tony de Graaff, à Bellevue et Val-Fleury. La Ville va également se rapprocher d'Île-de-France Mobilité et de la SNCF sur la question des parkings sécurisés pour vélo à proximité des gares.

L'actualité du quartier

ÉCOLE DES SABLONS

L'école est en cours de réaménagement pour accueillir, dès la rentrée, les associations Arcane, Athanor, l'Académie d'art et des cours de céramique (entre autres). Un bâtiment annexe sera reconverti en lieu ressource pour les associations d'agriculture urbaine.

Des membres suggèrent que la zone dédiée au stationnement soit réduite à la faveur d'un espace ouvert au public. Cette proposition est à l'étude. Florence de Pampelonne rappelle que les personnes âgées et les professeurs auront besoin de stationnement à proximité immédiate du bâtiment.

RESTRUCTURATION DU 11-15 RUE DE LA RÉPUBLIQUE

L'objectif de la Ville est de créer un pôle multi-services dédié aux seniors, à la petite enfance et à la santé pour enrayer la diminution des médecins libéraux, à l'instar de ce qui a été fait à Meudon-la-Forêt, en cofinçant une partie de la Maison pluridisciplinaires de santé, avec la Région Île de France.

Un membre propose que des logements pour personnes âgées y soient installés. Le Maire explique que la priorité de la Ville est l'offre médicale et les seniors mais la proposition sera étudiée.

MODIFICATION DU PLU

La loi a augmenté les droits à construire ces dernières années (lois Alur, Duflot). L'objectif de la Ville est de préserver les zones pavillonnaires et lutter contre les projets de densification urbaine. Il ne s'agit pas d'interdire de construire, mais d'empêcher l'édification d'immeubles collectifs qui mitent le paysage et dénaturent certains quartiers résidentiels typiques. Les hauteurs seront limitées à 9 mètres (2 au lieu de 3 étages) et les 25% de logements sociaux respectés.

MOBILITÉ ET STATIONNEMENT

Pour pallier la fermeture inopinée des gares de Meudon et Bellevue, le Maire a demandé à la directrice de la ligne N de la SNCF de renforcer la signalétique des accès de nuit. Depuis quelques semaines, une brigade mobile de la SNCF vient ouvrir la gare le matin en cas d'absence du personnel. À terme, l'ouverture et la fermeture des portes pourraient être automatisées.

Un nouvel itinéraire du TIM sera mis en place à la rentrée 2019. Il a été pensé pour éviter les doublons avec les lignes de bus existantes. Il desservira Meudon sur Seine pour permettre aux salariés de se rendre sur leur lieu de travail et assurer la liaison avec les autres quartiers.

Un membre souhaite que soit rétablie la place de stationnement supprimée rue Claude Dalsème.

Un conseiller constate une forte augmentation du trafic rue Terre Neuve. La Ville demandera à GPSO d'y faire une étude de circulation pour mesurer l'augmentation du flux de véhicules.

La prochaine séance du Conseil de quartier aura lieu le **lundi 7 octobre 2019**.

D'ici là, les membres du Conseil de quartier ont la possibilité de se réunir pour travailler sur les sujets pré-cités. Pour chaque groupe de travail, il est demandé aux participants de nommer un rapporteur chargé de transmettre à jeparticipe@mairie-meudon.fr la date et l'ordre du jour de cette réunion ; et le compte-rendu.

Meudon, le 12 avril 2019